## INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

MEESCHAERT
Asset Management

**Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.**

# MAM TAUX VARIABLES

**Code ISIN : FR0011679026 part I**

FCP géré par Meeschaert Asset Management

## OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Le fonds est classifié "Obligation et autres Titres de créances libellés en Euros"

**MAM TAUX VARIABLES a pour objectif de gestion** d'obtenir une performance supérieure ou égale à celle de l'indice €STR + 8,5 bp (Euro Short-Term Rate) + 290 bp en privilégiant les obligations à taux variables ou indexées, sur la durée de placement recommandée.

**La stratégie d'investissement du portefeuille** repose principalement sur 3 types d'investissement, en fonction des cycles économiques qui ont une influence directe sur les taux court ou long terme :

- les obligations à taux variables indexées sur les taux longs, perpétuelles ou non;
- les obligations à taux variables indexées sur les taux courts;
- les obligations indexées sur l'inflation.

Le fonds est investi à au moins 60% de l'actif net en produits de taux libellés en euro émis par des émetteurs publics ou privés (titres de créances négociables, obligations à taux fixes, indexées et à taux variables) en privilégiant les obligations à taux variables ou indexées. La gestion est une gestion active de convictions basée sur une analyse interne réalisée par les équipes de gestion du fonds : avec notamment l'étude des flux sur les marchés obligataires d'émetteurs privés, les bilans, rapports annuels et les équipes de managements des sociétés, l'environnement concurrentiel et les perspectives du secteur d'activité. Elle ne résulte pas uniquement des critères des agences de notation. Le reste de l'actif sera constitué de titres de créances négociables. L'allocation des différents types de titres ci-dessus n'est pas prédéterminée. Elle dépendra de facteurs macroéconomiques et techniques. La sensibilité globale du portefeuille sera comprise entre 0 et 8. Les produits de taux pourront dans la limite de 50% de l'actif net, concerner des produits à caractère spéculatifs non notés ou notés "High Yield". Cette notation est réalisée par la société de gestion sur base de la notation composite Bloomberg et/ou celle d'agences de notation financière. La société de gestion ne recourt pas uniquement à ces notations et utilise d'autres sources d'informations (publication des comptes, roadshows, analyses crédit…) pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note. Le fonds peut être exposé sur des titres subordonnées à hauteur de 100% de son actif net et sur des titres convertibles contingents à hauteur de 15% de son actif net. Le fonds investira exclusivement dans des titres libellés en euro sans privilégier de zone géographique. Les titres d'émetteurs issus des pays émergents seront limitées à 10% de l'actif net. Aucun investissement ne sera réalisé en actions. La détention totale de parts ou d'actions d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, gérés par Meeschaert Asset Management ou d'autres sociétés de gestion, ne dépassera pas 10% de l'actif net. L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille contre les risques de taux et/ou de reconstituer une exposition synthétique aux risques taux sans rechercher de surexposition.

**Durée de placement recommandée :** Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans. Les revenus sont capitalisés ou distribués selon l'option choisie (Part C, D ou I). Les plus-values nettes réalisées sont capitalisées (part C ou I), capitalisées, distribuées ou reportées sur décision de la société de gestion (part D).

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chez BNP Paribas Securities Services avant 12 heures pour qu'il soit exécuté sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour, les opérations de rachat étant exécutées de façon quotidienne.

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

- Les données historiques utilisées pour l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.
- La catégorie de risque affichée et le classement du fonds ne sont pas garantis, ils peuvent évoluer dans le temps.
- Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le niveau de risque de ce fonds est 3, il reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en Euro, ainsi que son exposition potentielle aux produits à caractère spéculatif.

Les principaux risques du fonds non pris en compte par l'indicateur sont :

Risque de crédit : Risque que le cours du titre baisse suite à la dégradation de la santé financière de l'émetteur et/ou d'une émission qui augmente la probabilité que l'émetteur et/ou l'émission n'honore pas ses engagements vis-à-vis de l'investisseur. Ce risque est accentué notamment avec la possibilité d'investir jusqu'à 50% de l'actif net en titres dits spéculatifs de notation inférieur à "High Yield" ou non notées.

Risque de liquidité: Risque que l'investisseur ne puisse pas négocier ses titres à la vente dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles. La survenance de ce risque pourra faire baisser la Valeur Liquidative de l'OPCVM.

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

| Frais uniques à la souscription et au rachat | |
|---|---|
| **Frais d'entrée** | 2,00% |
| **Frais de sortie** | Néant |
| **Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou ne vous soit remboursé.** | |
| **Frais prélevés en cours d'exercice** | |
| **Frais courants** | 0,76% *TTC de l'actif net l'an |
| **Frais prélevés sous conditions spécifiques** | |
| **Commission de performance** | 10% TTC maximum de la surperformance positive au-dessus de l'indice de référence €STR (Euro Short-Term Rate) +290 bp |

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, ces frais peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre distributeur ou de votre conseiller sur le montant effectif de ces frais.

* Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos en décembre 2018. Il peut varier d'une année sur l'autre. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.
Le montant de la commission de performance pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élève à 0.01% de l'actif net moyen par part sur l'année.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique **"frais et commissions"** du prospectus de l'OPCVM, disponible sur le site internet www.meeschaertassetmanagement.com.

## PERFORMANCES PASSEES

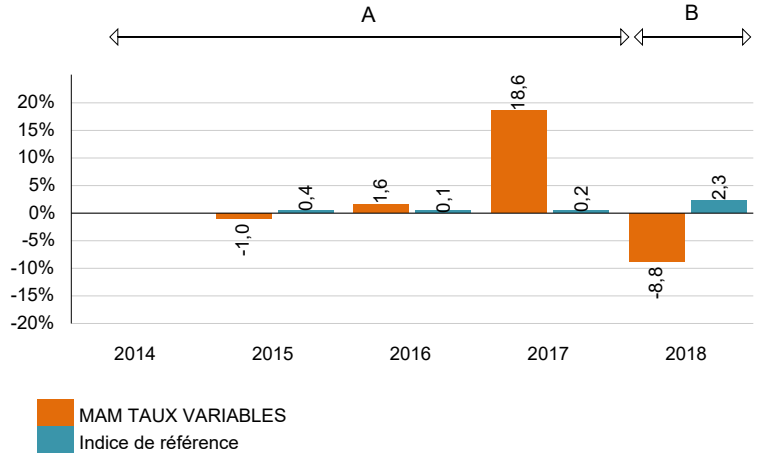


A : 50% TEC10 capitalis, 50% Euribor 3 mois capitalis
B : Eonia capitalis + 290 bp

Les performances passées ne sont pas une indication fiable des performances futures.

Ces performances intègrent la totalité des frais hors frais d'entrée ou de sortie.
A partir du 01/01/2020 le nouvel indice de référence est le €STR + 8,5 bp (Euro Short-Term Rate) + 290 bp. Ticker Bloomberg indice de référence : €STR.

Date de création du fonds : 20/01/1984
Date de création de la part : 15/01/2014

Devise de référence : EUR

## INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services
Le montant minimal de souscription initiale est de 500000 EUR.
L'OPCVM propose d'autres parts ou actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.
Le prospectus dans sa version la plus récente ainsi que les derniers rapports annuels et périodiques sont disponibles gratuitement en français auprès de Meeschaert Asset Management, par écrit au 12 Rond-Point des Champs-Elysées 75008 Paris, et sur le site internet www.meeschaertassetmanagement.com.
La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet.
Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.
Les parts ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats Unis (y compris dans ses territoires et possessions et toute région soumise à son autorité judiciaire) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933 - définition disponible sur le site internet www.meeschaertassetmanagement.com). L'OPC opte pour le statut d'institution financière non déclarante française réputée conforme tel que prévu dans le prospectus complet et dans l'IGA France-Etats-Unis du 14 novembre 2013.
Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site de Meeschaert Asset Management à l'adresse www.meeschaertassetmanagement.com. Un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.
La responsabilité de Meeschaert Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. La société de gestion Meeschaert Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.
Les Informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/01/2019.